



**COMMUNE DE COMMER**  
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2023

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE REUNION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA  
MAYENNE

**Conseillers en exercice 14**  
**Conseillers présents 10**  
**Quorum 6**

L'an deux mille vingt-trois, le sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

**Affiché le : 14/09/2023**

**Présents** : Mesdames Coralie GERAULT, Josiane COUILLEAUX, Marie-Claude PIERRE, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON.

Messieurs, Damien COUILLEAUX, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Mickaël DELAHAYE et Benjamin JENNESSON.

**Absents excusés** : Christelle BEAUDOUIN donnant pouvoir de vote à Aline LEBRETON, Annabelle FOUQUET donnant pouvoir de vote Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND donnant pouvoir de vote Aurore BIBRON, Loïc JORRÉ.

**Secrétaire de séance** : Aline LEBRETON

## **ORDRE DU JOUR**

1. Aide au voyage scolaire
2. Salle polyvalente
3. Curage des lagunes
4. Ressources humaines
5. Demande de subvention
6. Subvention association
7. Achat groupé TE53
8. Projet commerce multiservice
9. Marathon des écluses
10. Questions diverses

## 1- Aide au voyage scolaire

Mickaël DELAHAYE, Maire, rappelle au conseil municipal que l'école en partenariat avec l'Amicale Laïque souhaite organiser un voyage scolaire de 3 à 5 jours selon les âges avec l'objectif que tous les élèves puissent participer au printemps 2024.

L'Amicale Laïque avait sollicité une subvention à ce titre auprès de la commune.

Plusieurs élus ont rencontré les membres de l'Amicale Laïque à cet effet pour de plus amples précisions sur ce projet.

Au regard de ce qui a pu se pratiquer dans une autre collectivité proche, de l'intérêt fort que peut représenter ce projet, de son caractère exceptionnel et afin d'avoir une parfaite transparence avec les familles, il est proposé le dispositif suivant :

Une aide de 50€ par enfant sera reversée aux parents dont l'enfant ou les enfants participeront à ce voyage (en maternelle comme en élémentaire). Une attestation de l'école sera à joindre pour bénéficier de ce versement.

Les agents en lien avec la jeunesse, qui sur le principe du volontariat souhaitent accompagner ce voyage, pourront être mis à disposition sur la base de leur temps de travail habituel.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'aide de 50€ par enfant qui participera au voyage scolaire sur présentation d'une attestation de l'école que ce soit pour un enfant de classe maternelle ou de classe élémentaire.**

## 2- Salle polyvalente (étude acoustique, avenant maîtrise d'œuvre, budget prévisionnel)

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil la proposition d'avenant de l'équipe de maîtrise d'œuvre, notamment pour obtenir notre accord concernant la forfaitisation de sa rémunération ainsi que le complément demandé par celle-ci à la suite de la modification du projet de la salle polyvalente pour donner suite aux courriers et échanges avec certains administrés ou riverains. Cet avenant fait évoluer la rémunération 76 002€ HT au lieu de 68 800€ HT.

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil l'étude acoustique d'un montant de 4 100€ HT ainsi que le montant prévisionnel du plan de financement de 1 113 257,37€ HT. Plusieurs dossiers de subventions sont en cours d'instruction.

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente également au conseil l'étude du cabinet MAYENR, spécialisée dans les énergies renouvelables d'un montant de 3 600€ HT pour la partie relative aux panneaux solaires.

**Monsieur Stéphane MANCEAU ne participant pas à cette délibération et ayant quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide :**

- La proposition d'avenant d'un montant de 7202,00€ HT et le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 76 002€ HT,
- L'étude acoustique d'un montant de 4 100€ HT,
- Le plan de financement prévisionnel d'un montant de 1 113 257,37€ HT,
- L'étude du cabinet MAYENR d'un montant de 3 600€ HT.

### 3- Curage lagunes

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil les devis pour le curage des lagunes. Ce curage comprend : amenée et repli du matériel, transferts d'effluents entre bassins, curage du premier bassin, pompage des boues, remise en eau des bassins, remise en état du site.

	Quantité	MANCEAU ENVIRONNEMENT	Entreprise GOBÉ	FORET Georges
Curage et pompage des boues de la lagune d'épuration de COMMER	2 200 m3	15 500,00 €	5 400,00 €	<i>N'a pas répondu car ne peut intervenir avant 15 septembre</i>
Transport et épandage des boues de la lagune d'épuration de COMMER	2 200 m3	17 000,00 €	10 500,00 €	
Reprise et reprofilage des berges des bassins 1&2	100 ml	870,00 €	500,00 €	
	<b>Total HT</b>	<b>33 370,00 €</b>	<b>16 400,00 €</b>	

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente également au conseil les devis pour l'achat de chaux et l'épandage :

- Société Thiélin Culture SA : 6 552 € HT,
- MANCEAU ENVIRONNEMENT : 8 600 € HT.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide les devis suivants :**

- pour le curage des lagunes : la société Gobé pour un montant de 16 400,00 € HT,
- pour la chaux, la société Société Thiélin Culture SA pour un montant de 6 552 € HT.

### 4- Ressources humaines

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil que les horaires de nos agents fluctuent. Il devient donc nécessaire de créer 5 postes à temps partiel pour couvrir les besoins de nos activités périscolaires et d'entretien.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la création de ces 5 postes à temps partiel.**

## **5- Demande de subvention AMI**

Mickaël DELAHAYE, Maire, demande au conseil municipal de l'autoriser à demander une subvention pour le financement de la nouvelle salle polyvalente à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Conseil départemental de la Mayenne.

**Monsieur Stéphane MANCEAU ne participant pas à cette délibération et ayant quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, autorise le Maire, à demander une subvention pour le financement de la nouvelle salle polyvalente.**

## **6- Subvention association**

En application à la règle instituée, la subvention s'élève à 195€ pour les AFN.

**Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la subvention d'un montant de 195€ pour les AFN.**

## **7- Achat groupé d'énergie TE53 (Territoire Energie 53)**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil que face au contexte très fluctuant du marché de l'électricité et dans une optique d'économie d'échelle, Territoire Energie 53 propose de renouveler l'offre de groupement d'achat d'électricité pour les communes et les établissements publics mayennais. La commune avait déjà adhéré lors de la précédente opération.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le fait de participer au prochain appel d'offres avec TE53.**

## **8- Projet commerce multiservices**

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil la proposition d'un maître d'œuvre pour l'étude préliminaire en vue d'aménager un commerce et de rénover des logements au 2-4-6 rue des Tisserands.

Dans l'attente d'un autre devis, le sujet est reporté à un prochain conseil.

## **9- Marathon des écluses**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil que le dimanche 24 septembre aura lieu le marathon des écluses. La commune doit assurer la circulation de 9h à 10h30.

Pour cela, il faudra environ 25 bénévoles. Une réunion est prévue le 19 septembre à 20h30 en mairie à cet effet avec les organisateurs du marathon et les bénévoles. Ce dossier sera suivi par Daniel GERAULT et Damien COUILLEAUX.

## 10- Questions diverses

### **- Information voie de substitution :**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil qu'une nouvelle étude est en cours pour la voie de substitution et que ce dossier est toujours prévu pour l'année 2024 selon les informations apportées par la DREAL.

### **- Agence postale :**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil que l'agence postale va ouvrir à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année les mercredis dès 8h à partir du 11 septembre 2023.

Ce créneau permettra peut-être à nos administrés de récupérer plus facilement leurs recommandés ou autres colis.

### **- Repas des aînés :**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil que le repas des aînés pourrait se tenir le samedi 25 novembre 2023.

Les modalités restent à définir lors du prochain conseil.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.***

***Vu, la secrétaire de séance,***

***Aline LEBRETON***



***Vu, le Maire,***

***Mickaël DELAHAYE***

